

SEMAINE RELIGIEUSE

DE GENÈVE

JOURNAL ÉVANGÉLIQUE PROTESTANT

PARAISANT LE SAMEDI

Abonnements.
 Prix : 1 an, 6 francs.
 Suisse 8 fr. 40
 Abonnement postal 8 fr. 40
 Étranger 10 — 50
 Prix du numéro 20 centimes.

Annonces.
 Prix : 10 centimes la ligne.
 Le flet compte pour une ligne.

Rédaction.
 ALBERT GUILLOT, pasteur auxiliaire.
 Directeur de la Rédaction.
 1, rue du Clavier, à Versoix.
 CH. GERQUAND, past. à Versoix.
 Téléphone 124-23.
 J. BAKSTENSTEIN, prof. de théologie.
 Rue de Trévise, Genève.

Administration.
 Librairie A. Jullien.
 32, place du Bourg-de-Four.
 Compte de Chèques 1. 214.

Adresser franco ce qui concerne la rédaction, les abonnements et les annonces, à la Librairie A. Jullien, 32, place du Bourg-de-Four, à Genève.
 Adresse téléphonique de la dernière heure (vendredi, de 9 à 10 h. du matin) : N° 43.36, Imprimerie J. F. Klein, succ. de Wyss & Duchêne.
 Abonnements à l'étranger : Librairies protestantes et Bureaux de poste. — Ventes au numéro : Librairie A. Jullien, Agence des Journaux et principaux Kiosques.

AVIS

Nos abonnés de l'étranger sont priés de renouveler sans retard leur abonnement échu à la fin de décembre, s'ils veulent éviter une interruption dans l'envoi de leur numéro. Ils peuvent s'adresser, à cet effet, soit aux librairies protestantes, soit aux bureaux de poste du ressort de l'Union postale, soit, directement, à la librairie Jullien, à Genève (en joignant, dans ce dernier cas, à leur demande, un mandat de poste international).

Nos anciens abonnés de Genève et du reste de la Suisse peuvent renouveler leur abonnement de la même manière, ou encore en en versant (sans frais) le montant au compte de chèques postaux n° 1. 214, Librairie Jullien, Genève. Ceux d'entre eux qui n'auront ni renvoyé le journal, ni payé leur nouvel abonnement d'ici à la fin de janvier, sont prévenus que la poste leur présentera, peu après ce terme, une carte de remboursement de 8 fr. 15 c.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'augmentation, devenue indispensable, de nos prix d'abonnement. Nous osons néanmoins les prier de nous demeurer fidèles et de nous procurer, si possible, de nouveaux amis.

SOMMAIRE

Avis. — Témoinage religieux d'un savant. — Assemblée des Conseils de l'Eglise. — Consécration de M. H. W. Esch. — Synode vaudois. — Les Heures. — Verhandlungen der Deutschen Evangelischen Kirchentage. — Ferdinand Barth. Pour chaque jour du mois. — Paul Valentin. La Puissance de la Prière. — Pierre Jaquet, Jacques Lebel, la Flanerie. — Faits divers. Genève : Scrutin de ballottage aux Piquis. — Conférence à l'Union chrétienne de Jeunes Gens. — Assemblée générale annuelle de la Société genevoise de Secours religieux pour les Protestants dissimulés. — Cultes de consécration sociale. — La paroisse protestante du Petit-Saconnex. — Concert à la Fusterie. — Une séance d'escalade. — Œuvre d'évangélisation à Barbentz. — Colonies de Vacances genevoises. — Noël à la Maternité. — In Memoriam! — Situation financière de la Mission suisse aux Indes. — Ouvrir du Bureau de Bienfaisance. — La Collecte pour l'Asile de Bétthoda. — Fédération des Sociétés chrétiennes missionnaires de Jeunesse. — La séance mensuelle de la Compagnie des Pasteurs. — Initiative constitutionnelle pour le suffrage féminin. — Statistique de la Croix-Bleue suisse. — Pour ce catholique en Suisse. — Annonces. — Liste des rédacteurs.

Témoinage religieux d'un savant

Voyez comme Jésus a finement noté les travers et les petitesse de la vie sociale, et avec quel humour, quel ton dégagé il les fait servir à son enseignement le plus sérieux. Y a-t-il un prédicateur de nos jours qui oserait, comme lui, recourir, pour en tirer une application religieuse, à des exemples aussi profanes que ceux d'un juge inique, de l'économe infidèle, de l'ami qu'on fait lever la nuit à force de l'importuner, etc.; ou encore déplorer, aussi crûment, que les enfants de lumière soient tellement inférieurs aux gens du monde en fait de savoir-faire? On n'a jamais vu un moraliste aussi dépourvu de « cant » et de préjugés que Jésus. Il s'assied indifféremment à la table des gens de mauvaise vie et à celle des gens comme il faut qui veulent bien l'inviter. Il va aux noces, et il fréquente les synagogues. Il ne jeûne ni ne laisse jeûner autour de lui; il se fait traître de manger et de buveur par les pharisiens. Il regarde fleurir les lys et voler les oiseaux, et il les donne en exemple à ses disciples. Il enfreint à plaisir les règlements sur le sabbat, il chasse les vendeurs du temple à coups de fouet, et il se promène sans scrupule à travers les prescriptions légales et les ordonnances mosaïques, comme on passe le balai dans des toiles d'araignée. Il a partout et toujours une liberté d'esprit, un aplomb, un

sans-gêne imperturbables. Il plane au-dessus de tout et de tous comme un aigle au-dessus des basses terres.

Et puis encore, quelle merveilleuse intelligence du caractère d'autrui, quelle intuition des pensées et des cœurs, quel tact exquis et quelle sûreté de doigt dans sa manière d'éduquer ses disciples ou de prendre les gens qui l'entourent! A l'encontre de notre pédanterie brutale appliquant indistinctement la même formule et le même régime à tous ceux qui nous tombent sous la main, la méthode de Jésus est de toujours individualiser et de traiter chaque personnalité humaine selon que le demande son cas particulier. Il dit à l'un de le suivre, à l'autre de retourner dans sa famille, à celui-ci de proclamer tout haut les bienfaits dont il a été l'objet, à celui-là de les garder pour lui. Il est tendre, doux, pitoyable, encourageant, ironique, sévère, terrible et allant même, quand il le faut, jusqu'à l'outrage, comme le lui reprochait un de ces docteurs de la loi qui s'était senti atteint par la virulence de ses apostrophes. Cette extraordinaire variété de procédés, qui suppose une souplesse d'esprit et un sens psychologique hors ligne, a de tout temps frappé ceux qui ont lu l'Evangile avec quelque attention, et il ne faut pas s'étonner que les Américains, gens pratiques, fassent aujourd'hui des cours spéciaux sur la « pédagogie de Jésus ».

Quand la nuit se fait noire, que les ressorts de notre être semblent brisés, que l'écrasement est à son comble, que toute foi et tout courage ont disparu, nous pouvons du moins songer encore aux nobles individualités que nous avons personnellement connues, et à celles qui brillent comme des étoiles d'or dans le ciel sombre de l'histoire humaine. Leur souvenir, leur exemple, la suggestion mystérieuse de leurs paroles consolatrices et vivifiantes, pourront, sans que nous sachions comment, nous ramener des ténèbres à la lumière, rallumer en nous une étincelle de courage et de foi.

Je ne pense pas que l'Evangile ait fait son temps ou soit au-dessus de la portée des foules, puisque c'est à elles que son auteur le destinait; je crois, au contraire, que la foi chrétienne, la foi du Christ ou la foi au Christ, est, en son essence intime, une réalité psychologique, une expérience personnelle accessible aux plus humbles, un fait de conscience qui survivra à l'oubli de tous les systèmes théologiques et à l'effondrement de tous les clergés, et dont la puissance vitale et régénératrice sauvera nos civilisations (si quelque chose doit les sauver) par le moyen des individus qu'elle aura renouvelés....

Si Dieu existe, je veux dire si la réalité suprême n'est pas la force-substance inconsciente et aveugle du monisme à la mode, mais la souveraine personnalité qui dans la claire conscience du Christ, mieux qu'en aucune de nos consciences troublées, faisait continuellement sentir sa présence paternelle — si Dieu existe, ce n'est apparemment pas pour jouer le rôle d'un perpétuel entrepreneur de pompes funèbres qu'il consent à exister, et pour laisser choir à tout jamais dans le néant les pauvres créatures qui s'attendent à lui. Elles peuvent disparaître à nos yeux, mais elles ne disparaissent pas aux siens; pour nous, elles sont mortes, mais pour lui, et par conséquent dans la réalité vraie, elles sont

vivantes. Autrement, il ne serait pas Dieu. C'est tout ce qu'il me faut. Je n'entrevois rien, il est vrai, des conditions concrètes de cette existence. Mais que m'importe! Ce que j'ignore, Dieu le sait, et en attendant qu'il m'appelle à rejoindre ceux qui m'ont précédé, il est assez grand pour que je m'en remette à lui du sort mystérieux de nos personnalités. « Pour lui tous sont vivants », je n'en demande pas davantage.

Theodore Flournoy.

Assemblée des Conseils de l'Eglise

La 11^{me} assemblée des Conseils de l'Eglise avait attiré dans le temple de la Fusterie, dimanche dernier 28 novembre, une fort belle assistance : pasteurs et membres du Consistoire, Conseillers de Paroisse, Diacres, membres des Comités de Bienfaisance, des Cercles et des Chœurs paroissiaux. Le public proprement dit, sans être excessivement nombreux, était fortement représenté.

A 14 h. 30 précises, M. le pasteur Denlinger a paru dans la tribune du bas de la chaire et, après avoir fait chanter à l'assistance deux versets du cantique 477 et prononcé la prière, il a parlé sur ce discours de Jésus où il est question de drap neuf, de vieil habit, et de vin nouveau qu'on met dans des outres neuves en sorte que tout se conserve (Matth. IX, 14-17). Le distingué pasteur de St-Gervais a su tirer de ce texte des considérations très justes sur l'esprit nouveau qui souffle dans le monde et se fait sentir dans l'Eglise en transformant ses méthodes et son orientation.

M. le pasteur Vallette, modérateur de la Compagnie, prit ensuite la présidence de la séance administrative et donna la parole à M. Guillot, secrétaire-adjoint du Consistoire, pour lire le procès-verbal de la précédente Assemblée des Conseils (1919). Puis il salua l'assemblée et particulièrement les délégués des autres Eglises et Associations genevoises, en déclarant que leur présence, de même que le choix du sujet mis en discussion, sont autant de signes des temps dont il faut savoir se réjouir.

Le Chœur de St-Gervais, sous la direction de M. le professeur Ed. Bonny, chanta alors un fragment de l'Athalie de Mendelssohn, dans lequel on remarqua un duo de belles voix de femmes.

M. le pasteur Ernest Sauvin, membre de l'Eglise libre, du Comité de l'Association chrétienne évangélique et président du Comité de l'Evangélisation populaire, parla au nom de ces trois groupements dont les deux premiers étaient représentés à la Fusterie par MM. Ch. Dubois et H. de Morsier, en faisant ressortir la joie de la collaboration fraternelle entre les organismes travaillant au même but divin et en acclamant le mouvement de concentration qui se manifeste avec force dans tout le monde chrétien.

A ces paroles fraternelles M. Vallette répondit fraternellement lui aussi, et raconta comment il avait été reçu à bras ouverts par une famille étrangère au pays comme jadis à notre foi, et qui avait été convertie par le ministère de M. Sauvin.

M. J. Klein, président du Consistoire, donne ensuite lecture de son rapport dans lequel il retrace en peu de mots toute l'activité du

Consistoire pendant l'année écoulée : fondation de la Fédération des Eglises et Associations protestantes de Genève; adhésion à la Fédération des Eglises réformées de la Suisse; rapports avec les Eglises du dehors et avec les grands congrès religieux internationaux; affaires intérieures touchant aux installations, consécration, visites de paroisses, enseignement religieux; encouragements donnés à ceux qui luttent contre les maisons de jeux comme à ceux qui préconisent la justice sociale dans l'éducation; enquête sur les visites pastorales; institution de nouvelles commissions comme celle des Services hospitaliers; distribution de certificats d'études bibliques, etc., etc. Le président parle aussi de propositions individuelles discutées ou à discuter par le Consistoire, et qui sont ou seront traitées avec tout le sérieux qu'elles méritent. Puis il parle de la question financière et interesse beaucoup l'assemblée en indiquant combien chacune des paroisses a versé ou promis en 1920 à la Caisse Centrale. L'ensemble des dons s'élève à 241,540 fr. 75, auxquels il faut ajouter 45,235 fr. produit des Collectes mensuelles et 52,800 fr. de legs, ce qui fait un total de 307,575 fr. 75 cts. Sur cette somme 21,000 fr. d'engagements n'ont pas encore été payés, mais le seront avant la fin de l'année. Pour que l'année boucle sans déficit, il faut trouver encore, d'ici au 31 décembre, une somme d'environ 70,000 francs. Un effort sérieux a été fait par les membres de l'Eglise qui ont augmenté leurs contributions ou se sont rangés parmi les souscripteurs. Il faut les en remercier. Mais il est trop encore que n'ont pas fait le geste qu'on attendait d'eux. L'Eglise doit vivre; elle veut vivre. Sa tâche est grande et belle : faire pénétrer l'esprit du Christ dans la population genevoise.

M. Wiblé observe que bien des gens, dont le nom n'est pas sur nos listes, donnent anonymement pour l'Eglise dans les collectes mensuelles. M. Rossiaud est surpris du rendement dérisoire de certaines paroisses rurales. Pourtant le campagneur a fait de bonnes affaires et ne ressent pas, comme le citadin, l'augmentation du loyer. M. Necker se félicite de l'effort assez général qui s'est produit dans l'Eglise, mais qui n'est pas encore suffisant. Chaque membre de l'Eglise devrait mettre de côté au profit de celle-ci 60 centimes par semaine, c'est-à-dire environ 30 francs par an. M. Ferrier tient à remercier, au nom de tous, les nombreux collecteurs et collectrices qui se sont consacrés avec beaucoup de dévouement à une tâche pénible. Ils ont droit à la reconnaissance de l'Eglise qui continue à compter sur leur utile collaboration. M. Vallette abonde dans ce qui vient d'être dit et ajoute qu'on devrait considérer le travail de ces volontaires moins comme une collecte que comme une perception de contributions.

Après la deuxième production du Chœur de St-Gervais, un beau chant de Jacques Dalcroze : « Seigneur, tu m'as ouvert les yeux », ce fut au tour de M. Marius Dupuis, conseiller de paroisse des Eaux-Vives, de donner connaissance de son rapport, rapport sérieusement médité, fort bien écrit et animé d'un bout à l'autre du souffle le plus élevé. L'auteur fait d'abord l'historique des Conseils de Paroisse dont on parla pour la première fois lors de la division de la Ville en paroisses, en janvier 1901, et qui furent institués par la loi votée par le Grand Conseil le 24 septembre 1901 et acceptée par le peuple le 13 octobre de la même année.

Les premiers Conseils de Paroisse furent

Theodore 1175